

***La Bibliothèque dans la cité. Actes du colloque de Poitiers, 4 au 7 décembre 1992, organisé par l'Association pour la promotion et l'extension de la lecture. Paris : BPI-Centre Georges Pompidou; APEL, 1993. 235 p.***

Claude Fournier

Volume 41, numéro 3, juillet-septembre 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033242ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033242ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fournier, C. (1995). Compte rendu de [*La Bibliothèque dans la cité. Actes du colloque de Poitiers, 4 au 7 décembre 1992, organisé par l'Association pour la promotion et l'extension de la lecture. Paris : BPI-Centre Georges Pompidou; APEL, 1993. 235 p.*] *Documentation et bibliothèques*, 41(3), 189-190.  
<https://doi.org/10.7202/1033242ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

notamment l'évolution de la technologie informatique, les contraintes financières et l'application de méthodes de gestion au secteur public, ont cependant conduit à réorienter l'évaluation des performances. Et le fait que les bibliothèques dans leur ensemble voient leur rôle et la nature de leurs services remis en question oblige à se fonder sur des critères nouveaux, dont il faudra établir la comparabilité ultérieurement. L'auteur conclut à la nécessité d'axer les méthodes d'évaluation sur les utilisateurs et leurs besoins, quitte à réduire l'importance accordée au fonctionnement et à la productivité. Elle s'interroge enfin sur l'aptitude des bibliothèques à offrir les services requis actuellement.

Les bibliothèques universitaires, qui font l'objet du chapitre six, participent chaque année à l'Enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires (ESGBU), qui permet de dresser un bilan des services et de l'administration. Cette enquête assure une comparabilité mais elle gomme les particularités et tend à référer à une moyenne. Cependant, la Direction des bibliothèques a mis au point un tableau de bord de gestion qui vise à donner l'heure juste dans la gestion de la bibliothèque, et qui, contrairement à l'enquête statistique, n'établit pas de bilan mais éclaire la prise de décision. Le tableau de bord permet aussi de contrôler les résultats et de corriger éventuellement les choix, mais il n'est pas dépourvu de limites et le contexte dans lequel il s'inscrit joue un rôle majeur. L'auteur, Pierre Carbone, présente ensuite l'évolution des pratiques d'évaluation dans le milieu des bibliothèques universitaires et souligne, comme d'autres, la nécessité d'intégrer ces pratiques dans la gestion courante et de considérer davantage le point de vue des usagers.

Au chapitre sept, Alain Caraco expose la nécessité d'évaluer les bibliothèques départementales, qui sont les bibliothèques centrales de prêt des départements. Mais les difficultés s'avèrent considérables, à cause de la dispersion géographique et de l'hétérogénéité des réseaux, et à cause de la compétence variable des animateurs. Dans un survol historique, l'auteur expose le chemin qui a conduit à la création d'un guide des bibliothèques départementales puis d'un

plan d'évaluation, et fait état des initiatives individuelles. Une page est consacrée aux BCP du Québec. Suivent des propositions, accompagnées de modèles de formulaires, visant à recueillir les informations, à les traiter et à diffuser les résultats. En conclusion, Alain Caraco rappelle les limites de la connaissance statistique.

Dans le chapitre qui traite des bibliothèques scolaires, l'auteur, Max Butlen, explique comment les intervenants ont mis en place des dispositifs d'évaluation, dans les centres de documentation et d'information (CDI) et plus particulièrement ici dans les bibliothèques-centres documentaires (BCD) des écoles maternelles et primaires. On a voulu évaluer quantitativement la structure, l'installation et le fonctionnement, puis, qualitativement, les effets. L'auteur explique l'ampleur de la tâche et les limites des résultats. Un exemple de questionnaire est ensuite présenté.

Le dernier chapitre aborde la question des centres de documentation et s'inscrit, comme le signale son auteur, Brigitte Guyot, dans la suite des exposés précédents. Malgré leur appellation générique, les centres de documentation sont tellement différents les uns des autres qu'il faut d'abord évaluer les cadres généraux qui les définissent. Puis, les thèmes d'évaluation évolueront selon les missions documentaires respectives. On évaluera des outils, la gestion, les besoins et les contenus. Si les attentes sont bien définies, on pourra confier les procédures d'évaluation à des sous-traitants. Deux méthodes s'appliquent adéquatement aux centres de documentation: la démarche qualité, popularisée dans les années quatre-vingt, et l'analyse de la valeur, qui vise à concevoir un produit performant au moindre coût.

L'ouvrage livre ensuite une annexe intitulée: «*Les clefs du succès: indicateurs de performance pour les bibliothèques publiques*», traduit de l'anglais, qui propose une grande variété d'indicateurs comme autant d'outils d'évaluation. Une bibliographie sélective complète l'ensemble.

Comme nous l'avons signalé plus haut, les ouvrages qui traitent de l'évalua-

tion des bibliothèques ne sont pas légion. *Bibliothèques et évaluation* permet donc de faire le point sur la question, particulièrement dans le contexte français. Les exposés sont clairs et présentés avec méthode. La distribution des chapitres neutralise dans une certaine mesure les redites inévitables et assure une progression dans les connaissances du sujet. Le chapitre trois constitue, de ce point de vue, une source majeure d'informations et de réflexions autour de laquelle gravitent les autres exposés. Si la distribution des exposés par type de bibliothèque facilite la consultation, un index n'en aurait pas moins constitué un outil d'accès pratique et rapide pour retrouver certaines notions exposées par les auteurs. *Bibliothèques et évaluation* s'adresse aux professeurs, aux étudiants et à tous ceux qui oeuvrent dans le milieu des bibliothèques.

**Claude Fournier**

Bibliothèque nationale du Québec

---

*La Bibliothèque dans la cité. Actes du colloque de Poitiers, 4 au 7 décembre 1992, organisé par l'Association pour la promotion et l'extension de la lecture. Paris: BPI-Centre Georges Pompidou; APEL, 1993. 235 p.*

---

Le quatrième colloque organisé par l'Association pour la promotion et l'extension de la lecture poursuivait les mêmes objectifs que précédemment, c'est-à-dire: réfléchir ensemble sur le rôle de la lecture et des bibliothèques; réunir les professionnels et les élus afin d'échanger; développer un partenariat avec la ville d'accueil; consolider les actions de coopération au sein de l'association. Tenu à Poitiers, le colloque, intitulé «*La bibliothèque dans la cité*», s'articulait autour de quatre axes de réflexion: démocratie et bibliothèque; cité, identité et bibliothèque; vie sociale et bibliothèque; politique de la cité et décentralisation.

La session d'ouverture, ayant pour thème «démocratie et bibliothèque», s'amorce par une intervention dont on ne donne que la synthèse et qui traite de l'image des femmes et de l'évolution de leur condition d'accès à la lecture. La communication suivante propose une

comparaison entre la bibliothèque privée et la bibliothèque publique dans le contexte d'une collectivité organisée. Enfin, une troisième intervention, très brève, a pour thème les bibliothèques, la culture et l'école.

La seconde partie de la session d'ouverture traite du service public et du droit du citoyen à la culture. Le service public doit répondre aux attentes des citoyens et c'est au terme d'une analyse faisant appel aux outils statistiques, aux enquêtes d'opinion ou aux consultations des usagers que l'on peut arriver à définir ces attentes. On aborde ensuite, comme il se doit, la problématique de l'évaluation: contexte, outils nécessaires, utilité et enjeu démocratique. La seconde communication présente un survol historique du service public lié à la bibliothèque, de sa naissance à sa consolidation, puis à la remise en question.

Au cours de la seconde journée, les participants tentent de définir la place de la bibliothèque dans la cité; des élus et des responsables de l'administration culturelle témoignent d'abord. L'adjoint au maire de la ville d'Arles explique ainsi les raisons du succès de la médiathèque locale, fréquentée par 82% des jeunes de 15 à 24 ans: qualité du lieu, architecture conviviale, gratuité d'accès, compétence du personnel, fonctionnement en réseau. Un Écossais, un Irlandais et un Allemand parlent de leurs bibliothèques respectives, de ce qui les caractérise et des problèmes qu'ils rencontrent. Après les bibliothèques de Glasgow, il est question de la bibliothèque Linen Hall de Belfast, puis des bibliothèques de la partie orientale de l'Allemagne, avant et après la chute du mur. Tous ces exposés, relativement élaborés, proposent des observations et des chiffres propres à nourrir les réflexions de chacun.

La troisième séance vise à explorer les modes de conciliation de la cité et de la bibliothèque. On pose d'abord les données de la question puis on fait part de diverses expériences: création de bibliothèques de rue, qui visent les quartiers défavorisés; implantation de Centres d'animation et de ressources de l'information sur la formation; création de bibliothèques en site de développement social des quartiers, destinées aussi aux

quartiers défavorisés; modernisation de bibliothèques; développement de réseaux d'intervention sociale dans les bibliothèques.

Présidée par Michel Melot, président du Conseil supérieur des bibliothèques, la dernière séance présente un bilan de la décentralisation des bibliothèques publiques. Le nombre de bibliothèques s'est accru sensiblement et le pourcentage des habitants des communes disposant d'une bibliothèque est passé de 10 % en 1980 à 17 % en 1990. Comme ailleurs, la part majeure des budgets est consacrée aux salaires et l'enveloppe réservée aux acquisitions diminue. La compétence du personnel s'accroît, de même que les exigences à son endroit. Plus de la moitié des bibliothèques sont informatisées. Malgré la présence de nombreux problèmes, la pertinence et la légitimité de l'investissement public consacré à la lecture sont désormais reconnues par tous. De nombreux exemples viennent étayer cette affirmation.

L'intérêt de *La bibliothèque dans la cité* réside dans la somme des témoignages attestant des rapports féconds entre la bibliothèque, qui se transforme, et la cité, dont les exigences et la nature évoluent au gré des transformations sociales. Facile à consulter, doté d'une table des matières générale à la fin, d'une présentation particulière de chaque séance accompagnée des noms et des titres des conférenciers, ainsi que d'une liste de participants à la fin du volume, l'ouvrage sera consulté avec profit par tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des bibliothèques publiques.

**Claude Fournier**

Bibliothèque nationale du Québec

---

*CREPUQ. Sous-comité des bibliothèques. Communication scientifique; nouvelles technologies et rationalisation des ressources: un défi pour les bibliothèques universitaires; Actes du colloque organisé à l'occasion du 25e anniversaire. Montréal, 1993. 151 p.*

---

Cette publication des Actes du colloque, organisé par la CREPUQ les 1<sup>er</sup> et 2

avril 1993, regroupe les textes de vingt-trois conférences et présentations. En annexe, on peut y consulter le programme détaillé du colloque ainsi que la liste des participants.

L'ouvrage, qui se veut, selon le président du Sous-comité des bibliothèques, Jules Chassé, une réflexion sur les facteurs qui influencent le développement des bibliothèques universitaires québécoises, se divise en trois parties: 1<sup>o</sup> une série de huit textes de divers spécialistes du monde de l'administration, des nouvelles technologies de l'information et de la recherche en milieu universitaire sur les divers défis auxquels font face les bibliothèques universitaires; 2<sup>o</sup> un panel d'opinions sur les perceptions et les attentes des administrateurs, des directeurs de bibliothèques et des usagers; 3<sup>o</sup> une conférence comprenant trois présentations sur les pistes d'avenir. Un court texte de synthèse bien structuré sert de conclusion et fait le résumé des constats importants relevés au cours des discussions. Enfin, une importante bibliographie de plus de cent soixante titres sur les réseaux des ressources d'information et de bibliothèques complète et ajoute une valeur documentaire à ces Actes.

Le texte d'Ann Okerson, intitulé «*Bibliothèques universitaires, communication savante et nouvelles technologies*» constitue le «Synopsis» de *University Libraries and Scholarly Communication*, une étude préparée pour l'Andrew W. Mellon Foundation et publiée par l'Association of Research Libraries, en 1992. Cette étude aborde deux grands thèmes qui sont, d'une part, l'explosion quantitative des publications et la montée vertigineuse des prix qui compromettent la mission habituelle des bibliothèques de recherche et, d'autre part, l'apparition et le développement rapides des technologies électroniques de l'information qui permettent déjà d'envisager des façons radicalement différentes d'organiser les collections et les services. Okerson conclut que les établissements d'enseignement, les universitaires et leurs partenaires commerciaux doivent apprendre à travailler dans un climat de respect mutuel et de collaboration.

Michel Gervais, recteur de l'Université Laval, souligne sous le titre provocateur de